

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ 2025-224 -DRAJES GRAND EST PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT  
PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-11 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention animateur d'activités et de vie quotidienne du CPJEPS ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 03 février 2025 ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>. - Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention animateur d'activités et de vie quotidienne est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Madame	ALI SEGHIR	Wissal
Monsieur	ALIMI	Corentin
Madame	BLANC	Laurine
Madame	BOURION	Célia
Madame	BOURREAU	Emilie
Madame	CHEMINAIS	Marceline
Monsieur	CLAUDE	Emilien
Madame	COLLARD	Lydia
Monsieur	DARBELET -- DENIS	Tom
Monsieur	DELNATTE	Kévin
Madame	DESBUISSON	Alyssia
Madame	DOERR	Eva

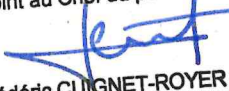
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Madame	EL BAHRI	Meïssa
Madame	FERREIRA	Cassidy
Madame	GOSELIN	Mathilde
Madame	GUILLIERE	Sandrine
Madame	HEINRICH	Louane
Monsieur	HILZ	Bryan
Madame	HOBON	Fannie
Monsieur	KORKMAZ	Samet
Monsieur	KRUZLIAK	Julien
Monsieur	LEVEQUE	Elvis
Madame	MAGNANTE	Juliana
Monsieur	OUALI ALAMI	Yannis
Monsieur	PALAMARINGUE	Gregory
Madame	PELTIER	Maëlle
Madame	PUTEGNAT	Chloé
Madame	REIBEL	Charlotte
Madame	ROMEO	Auréna
Monsieur	SCHALLER	Alban
Madame	SCHERRER	Samantha
Monsieur	SCHULER	Thibault
Monsieur	SERVEAUX	Killyan
Madame	STECKMEYER	Cassandra
Madame	THEVENET	Emma
Monsieur	VALTRE	Nathan
Monsieur	WASSONG	Alban
Madame	WELSCH	Rania
Monsieur	ZERAÏRIA	Maad-Luis

Article 2. - Le recteur de région académique Grand Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANCY CEDEX, le 04/02/2025

Pour le Délégué régional académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports  
du Grand Est,  
Par délégation,  
L'adjoint au Chef du pôle JEPVA

  
Frédéric CUGNET-ROYER